Conseils aux familles d'accueil[1]

Avant l'arrivée de l'élève

- Le référent du lycée d'accueil (chef d'établissement, CPE, enseignant référent…) va vous donner de plus amples informations concernant l'action de mobilité individuelle des élèves tchèques « Un an en France ». Vous pouvez d'ores et déjà vous informer sur ce programme sur le site www.ifp.cz/-Programme-Un-an-en-France?lang=fr.

- En tant que famille d'accueil, vous allez jouer un rôle important dans la réussite du séjour de l'élève tchèque. Assurez-vous que tous les membres du ménage comprennent bien les droits et obligations des familles d'accueil (tels que définis dans la *Charte pour les familles d'accueil*).

- Veillez à ce que l'élève ait son « coin tranquille ».

- Prenez contact avec l'élève et ses parents avant son arrivée, et souhaitez-lui déjà la bienvenue dans votre famille. Peut-être voudrez-vous lui envoyer des informations concernant votre famille et la communauté locale.

- Si vous avez des projets de voyage en famille durant le séjour de l'élève, faites les arrangements nécessaires pour qu'il (elle) vous accompagne. Si le voyage est onéreux, convenez avec les parents de la manière d'en couvrir les frais. Vous n'êtes pas autorisé à emmener l'élève vers des destinations non couvertes par l'assurance prévue dans le cadre du programme, sauf si vous souscrivez vous-même une assurance pour le voyage en question avec l'approbation des parents/tuteur légal de l'élève. Pour information, tous les élèves tchèques participant à la mobilité « Un an en France » ont souscrit une assurance soins médicaux, rapatriement, accidents et responsabilité civile, et ce pour toute la durée de leur séjour en France. Cette assurance est valable sur tout le territoire de l'Union européenne.

Durant le séjour

- Les parents d'accueil sont censés exercer une surveillance parentale durant le séjour de l'élève tchèque dans la famille. De manière générale, traitez l'élève de la manière dont vous aimeriez que votre propre enfant soit traité s'il séjournait à l'étranger.

- Il se peut que les élèves tchèques qui participent au programme « Un an en France » soient plus ouverts et plus mûrs que d'autres adolescents. Il s'agit néanmoins d'adolescents qui vivent dans un pays étranger, dont ils doivent souvent apprendre la langue. Efforcez-vous de faciliter la familiarisation de l'élève avec votre culture et votre langue.

- Fixez clairement les règles de vie dans la maison de façon à éviter tout malentendu. Les points suivants méritent sans doute une attention particulière :
  - la routine de la vie familiale (heures des repas et du coucher, par exemple)
  - les responsabilités de l'élève en ce qui concerne les tâches ménagères (nettoyage de sa chambre, aide à la préparation des repas, etc.)
  - autres aspects pratiques tels que les arrangements pour le déjeuner à l'établissement, le transport, etc.
  - les heures de retour à la maison
  - l'utilisation raisonnable du téléphone et de l'ordinateur

- Encouragez l'élève à prendre part à des activités organisées par l'établissement et la collectivité locale.

- Vous pouvez toujours prendre contact avec la personne référent de l'élève dans son établissement d'accueil si vous souhaitez un conseil ou un éclaircissement.

[1] Ce document a été adapté du guide 2012 Mobilité individuelle des élèves Comenius de l'Agence Europe Education-Formation-France.